## Département d'Ille et Vilaine

Envoyé en préfecture le 16/11/2024 Reçu en préfecture le 16/11/2024

Publié le

ID: 035-213501380-20241107-D131\_2024-DE

MAIRIE DE LAIGNELET

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :

Date d'affichage:

Nbre de conseillers :

30/10/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la

présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

31/10/2024

Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH,

En exercice: 14 Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN,

Présents: 8 Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBOUC,

Votants: 11 Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.

#### Absents excusés:

Mr Didier PETITPAS donne pouvoir Mr Michel LEBOUC Mr Boris BOYAVAL donne pouvoir à Mr Christian LAN Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER Mr Bertrand MONTEMBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH Mme Sylvie COUPE

#### Absent:

Mr Patrick DEMARQUET

N°131-2024

# Etude du nom du lotissement du centre bourg

Monsieur le Maire présente les propositions qui ont obtenues le plus de voix lors du bureau municipal du mois d'octobre.

Voici les trois propositions retenues :

- Résidence « Le clos du pré »
- Résidence « Le clos des capucines »
- Résidence « Le clos Saint Martin »

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de faire des propositions.

### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- DE VALIDER le nom Résidence « Le clos des capucines »
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme, Le registre dûment signé, Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission En Préfecture le Et publication le